



COMPTE-RENDU de l' ASSEMBLEE TRIMESTRIELLE de l'AL

Mardi 6 décembre 2022

Au lycée de Croisset 34 chemin de la Cavalerie à GRASSE

DDEN Présents (15) :

Jean-François BILLAULT, Viviane CUSACK, Jean DOUSSY, Susannah ELLENA, Jane GUINVARCH, Jean-Marc GUSTAVE, Christian LAVAUX, Claudine LEBLAY, Chantal MARTUCCI, Michelle MESSIN, Sylviane MOISAN, Michèle PIGNAULT, Alice ROMARY, Denise TETE, Jacqueline VILLENEUVE

Absents excusés : les autres DDEN de la délégation de Grasse Val de Siagne

Le quorum est atteint, au moins ¼ des membres actifs sont présents.

Michelle MESSIN préside la réunion, Jean DOUSSY en est le secrétaire

Chantal fait circuler les exemplaires des livres à choisir pour la dotation aux écoles à distribuer en 2023

INTRODUCTION : Présentation du Lycée par Christian LAVAUX (voir topo en PJ)

Le compte-rendu de l'assemblée trimestrielle du 2 Juillet 2022 est adopté à l'**unanimité**.

Il est rappelé que le site www.dden.fr est disponible et présente de nombreuses informations utiles pour tous les DDEN. Le mot de passe est **dden06-06**. Pour notre Union départementale, c'est avec le mot de passe **CAdden** que nous pouvons accéder aux comptes-rendus des conseils d'administration et Assemblée Générale.

DEMISSIONS : Deux DDEN ont décidé de démissionner de leur fonction. Il s'agit de Michèle BONE (2012) et Mado RAIBAUDI (2014). Leurs écoles seront désormais couvertes comme suit :

- Rose de Mai Maternelle (Grasse) par Denise TETE
- Aimé LEGAL Maternelle (Mouans Sartoux) par Claudine LEBLAY.

La nomination des DDEN honoraires est prise en Assemblée Générale, en 2023.

ECHOS de nos écoles.

Une grande partie de cette AT est consacrée aux échos des DDEN après avoir assisté aux premiers conseils d'école de l'année 2022-23.

Il est rappelé par notre présidente que les DDEN qui ne peuvent être présents lors de leur conseil d'école peuvent demander à un autre DDEN de se faire représenter. Toutefois le DDEN remplaçant n'a pas le droit de vote en séance.

Cabris : le CE s'est déroulé sans représentant de la mairie, par 2 fois consécutives. Il est conseillé au DDEN d'en faire mention, en commentaire, dans son rapport de visite.

La Roquette primaire les Oliviers: un problème avec la mairie qui conteste le PV du CE rédigé par le directeur lequel indiquait l'indisponibilité du matériel informatique des classes pendant trois mois.

Il est rappelé que le PV une fois rédigé ne peut pas être modifié. Il est conseillé d'ajouter un chapitre, un addendum, si la mairie le demande (il n'y avait pas de représentant de la mairie au CE).

Grasse Élémentaire St Antoine : l'école qui n'avait pas accès à Internet via la fibre a perturbé le travail de l'école et de la directrice (pas de téléphone et d'internet en simultané, ça coupe). Depuis cette rentrée, l'école est connecté via la Mairie annexe et la vie a changé, car tout marche.

Séranon : l'école a dû changer son fournisseur de cantine suite au départ de Sodexo. Un dépannage par ELIOR a été mis en place mais l'école n'a pas été livrée « comme avant » et cela a nécessité une mise en place particulièrement pénible.

Grasse Cantine : changement de prestataire depuis janvier 2022. Sodexo est remplacé par Elior. A la rentrée de septembre, c'est un grand nombre d'enfants qui n'étaient pas inscrits à la cantine, mais ils ont été servis et les dossiers régularisés. Des travaux jusqu'à Mars 2023 pour créer une légumerie (pour fourniture de légumes frais, production locale à Grasse) et mûrserie pour proposer aux enfants des fruits mûrs à point, entraîne un portage des repas depuis la cuisine centrale Elior de Hyères, seule en capacité de pouvoir fournir, selon le contrat avec Grasse, les 3500 repas pour les écoles, 250 pour les crèches et 100 portages domicile

Il est rappelé que la loi ne prévoit pas d'obligation de cantine pour les mairies.

Grasse : Les directeurs ne sont plus (suite au Covid) responsables durant la pause cantine, semble-t-il à la demande de la mairie ; mais ceux-ci souhaitent l'assumer à nouveau (ils sont rémunérés pour cette présence durant le temps de cantine).

Toutes les écoles : le manque d'AESH est très pénalisant. Beaucoup d'enfants avec handicap sont scolarisés dans les écoles et ont besoin d'AESH. Est-ce du au manque de

place dans les établissements spécialisés du département (IME...) ou appuyé par la politique d'inclusion scolaire ? Il est rappelé que le recrutement des AESH est fait par l'E.N., avec un contrat à temps partiel (26h), pour 3 ans renouvelables une fois. Après le Covid les AESH ont trouvé et accepté un travail ailleurs, souvent mieux rémunéré et souvent avec un temps de travail plus important.

Le Tignet maternelle : manque d'AESH qui a conduit les parents à demander que les autorités s'occupent d'abord de l'intérieur de l'école (les enfants) plutôt que de l'extérieur (travaux).

Un article récent dans Nice matin indiquait « un manque de places dans les établissements spécialisés accueillant des élèves handicapés », ce qui conduisait l'inclusion de ces élèves dans les écoles proches du domicile des parents, accentuant ainsi le manque critique des AESH.

Rapport de visite : pour le prochain rapport, il a été suggéré de rajouter à l'item AESH le nombre et le taux de présence dans l'école des AESH en place.

Mougins, Rebuffel maternelle : devient une école modèle grâce à un aménagement particulier : installation de panneaux solaires produisant de l'électricité pour l'école et d'autres bâtiments communaux. Mais Rebuffel Elémentaire se sent oubliée.

Déplacement de la cuisine qui risque d'entraîner la suppression d'un poste de «chef »

Mougins, St Martin maternelle (Christian LAVAUX) : Christian a été invité par la directrice pour participer à une réunion d'information collective des parents suite à une accusation d'un garçon en MS qui «touchait» les autres enfants. Une rencontre avec les parents a eu lieu classe, par classe et individuellement pour les parents de la classe de l'élève concerné. La discussion fut parfois assez vive mais la direction a ainsi pu montrer les mesures prises dans l'intérêt des enfants victimes comme dans celui du responsable.

D'autres parts, notons que cette école est une UEMA (unité d'éducation en maternelle autistique). olivi

La Roquette village primaire: Gilbert LERDA signalait un problème semblable dans son école.

Grasse Jasmins maternelle: Alice ROMARY signale un problème de relation d'un enfant avec les autres (paroles, brutalité, ...).

Grasse l'Eau Vive maternelle : Alice ROMARY nous fait part de problèmes médicaux de la directrice, en conflit avec plusieurs enseignantes. Elle a informé l'IEN M. BERRIAUX de cette situation. La directrice souhaite quitter l'école pour enseigner dans un collège. A suivre ...

Carte scolaire Grasse : il est signalé des dérogations non acceptées pour des enfants lors du passage de MAT en ELEM. La dérogation était acceptée en MAT (St Claude ou St Jacques MAT vers Plascassier MAT par exemple) mais ne l'a pas été en ELEM.

Le problème a été résolu par les parents qui ont placé leurs enfants dans le privé !!

Il est rappelé que les dérogations sont décidées par le maire au cours d'une commission ad hoc.

Plascassier : l'école a eu droit à un dépistage du RADON (radioactivité naturelle) et les résultats ont été affichés sur le tableau à l'entrée de l'école. Idem pour l'école Gambetta

Question : y a-t-il eu d'autres dépistages à Grasse ? ailleurs dans la circonscription ?
Qui réalise ces tests sachant que la direction de l'école ne semblait pas au courant ?

A **Peymeinade**, Chantal indique un conflit entre la directrice et la mairie concernant la rédaction du PPMS.

PPMS/DUER : Ils sont toujours bien à la charge des directions des d'écoles. Il serait intéressant lors des exercices, d'associer systématiquement le personnel du péri-scolaire

Frais de déplacement en tant que DDEN : il est indiqué de ne pas remplir la page 3, elle le sera par Chantal MARTUCCI, notre trésorière.

Cotisations 2023 : suite à décision en AG de l'UD06 du 2 avril 2022 elle reste inchangée soit pour notre AL de 36€ : appel pour règlement à partir de Janvier 2023. Chantal fera un mail avec les coordonnées bancaires pour un virement, ou par chèque à son adresse.

Trésorerie à ce jour : voir en PJ la synthèse de nos finances. Chantal propose : solde important en banque de 7 481,76 € : comment employer cette somme d'argent au profit des écoles ? Dotation de livres ? Voir les manuels de la fille de Michel Mary et un livre proposé par Claudine Leblay qui circulent dans la salle. Décision lors de notre assemblée générale.

La licence « zoom » a été réactualisée, profitons pour faire des rencontres informelles.

Formation des nouveaux DDEN du 29/11/2022 en zoom, par Jean Marc Gustave, qui atteint du Covid a préféré cette solution. Nous avons toujours à apprendre.

Bulletin : Une distribution élargie est généralement faite en début d'année avec présentation des bons vœux. Nous n'avons pas eu le temps d'en discuter.

12h clôture de l'AT pour ne pas perturber l'organisation des cours : les DDEN se rendent au restaurant d'application du lycée, pour un repas de fête. Puis une visite du

lycée pilotée par Christian LAVAUX ex-proviseur de ce lycée, a été très appréciée.

Il nous reste à remercier Christian LAVAUX qui était l'organisateur de cette Assemblée Trimestrielle, première assemblée de l'année scolaire 2022-23 laquelle se déroule souvent sur la ville de Grasse. La prochaine se tiendra hors de Grasse (circonscription de Grasse ou de Val de Siagne) et la suivante dans le Haut Pays avec le printemps et les beaux jours.

Le secrétaire de séance

Jean DOUSSY

La Présidente

Mme Michelle MESSIN



*L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vos disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Monsieur **Jean MOREAU 7 Rue RAIBERTI 06000 Nice** ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr*

DDEN GRASSE VAL-DE-SIAGNE
Situation financière au 30 novembre 2022

Les avoirs :

- solde créditeur au Crédit Agricole : 7 481,76 €

Les dépenses : 3 703,02 €

- 1 023,60 € : achat de livres offerts aux écoles
- 38,42 € : frais postaux
- 108 € : photocopies
- 2 € : frais bancaires (virements)
- 435 € : contribution à la formation, reversement à l'UD 06
- 996 € : cotisations reversées à l'UD 06
- 1 100 € : chèques de caution pour location des salles de Mouans Sartoux pour 2022

Les recettes : 3 696,00 €

- 1 450 € : subventions des collectivités locales (manque la ville de Grasse de 730 € devrait intervenir fin décembre / janvier 2023)
- 81 € : dons
- 996 € : cotisations à reverser à l'UD 06 et 58 € pour notre délégation Grasse Val-de-Siagne
- 1 100 € : chèques de caution restitué pour la location des salles de réunion à Mouans Sartoux en 2021
- 11 € : rachat d'un livre restant par un DDEN

CONCLUSION :

- petit déficit de 7,02 €
- 730 € attendus de subvention de Grasse
- solde important en banque de 7 481,76 € : comment employer cette somme d'argent au profit des écoles ? Livres (Voir les manuels de la fille de Michel Mary et un livre proposé par Claudine Leblay)?

Le Lycée professionnel Francis de Croisset de GRASSE

L'établissement porte le nom d'un écrivain né Edgar Wiener à Bruxelles en 1877 et mort en 1937: son nom d'emprunt , Croisset, est tiré du domaine de Flaubert . Il se marie avec une veuve, devient ainsi le beau père d'Anna de Noailles et surtout est à l'abri du besoin avec entre autres biens, la *villa de Croisset* site de l'ancien lycée



Le lycée actuel date de 2003 et regroupe des installations sportives et un internat pour plusieurs établissements voisins.

Il est construit à flanc de colline sur 6 niveaux dont 5 de salles , ateliers, bureaux, espace de loisirs et de restauration. On peut le comparer à un paquebot.

4 secteurs de formation , par ordre décroissant:

- le tertiaire avec commerce, vente accueil, gestion, administration...
- le secteur hôtelier avec cuisine, service, commercialisation et travail en collectivité...
- les soins et services à la personne...
- l'hygiène, la propreté et la stérilisation.

Toutes ces formations mènent à des CAP, des BEP , des Bacs Professionnels et depuis quelques années à des BTS . Certaines d'entre elles sont également assurées par le GRETA , donc sous formation continue, selon le principe de l'alternance.

Beaucoup de visiteurs viennent pour le restaurant d'application qui, en semaine assure des repas à midi sous forme traditionnelle ou de brasserie.

